

10. PRODUITS MANUFACTURÉS

Analyse générale

Aux fins de ce rapport, on définira le groupe des produits manufacturés comme un groupe composé de deux secteurs principaux, celui des biens de consommation et celui des biens industriels. Chacune de ces classifications, avec les produits qui la composent, sera présentée de façon séparée. En règle générale, le secteur des biens de consommation comprend des articles comme les vêtements, la joaillerie, les fourrures, les articles de sport, les vêtements de sport et les revêtements de plancher. Celui des biens industriels regroupe les produits finis manufacturés qui n'entrent pas dans un autre secteur prioritaire comme les produits des soins de la santé, l'instrumentation et l'aérospatiale.

En 1981, 4 % des exportations canadiennes à destination du Japon étaient des produits manufacturés; à titre de comparaison, les exportations japonaises de produits manufacturés à destination du Canada représentaient 95,5 % de leurs exportations. Cela n'empêche que le marché japonais des produits manufacturés offre encore d'excellentes possibilités pour les entreprises canadiennes.

Même si d'autres sections de ce plan ont traité des possibilités du marché de façon assez précise, le secteur des produits manufacturés offre encore plus de possibilités et de produits qu'on ne peut en énumérer. La liste des possibilités par domaine de produits, qu'on trouvera plus loin, n'est donc qu'indicative et ne saurait être exhaustive. Le marché des produits manufacturés individuels, encore plus que tous autres produits, dépend de facteurs que l'exportateur doit évaluer à un moment précis dans le temps. Pour satisfaire les goûts particuliers des consommateurs japonais, qui disposent d'excellents choix de produits locaux et importés, les produits manufacturés canadiens doivent être ou de technologie de pointe ou d'excellente conception et de très bonne qualité.

Plusieurs développements encourageants, dans le domaine des produits manufacturés, sont survenus lors de la réunion du CJBCC à Sapporo au Japon, en mai 1982. L'un des plus importants fut l'initiative prise par les représentants japonais des milieux des affaires de créer un sous-comité destiné à faciliter les échanges de biens manufacturés entre le Japon et le Canada, ce sous-comité relevant du Comité économique conjoint du Keidanren Japon-Canada. Ce